

Société ou entreprise???

Par **Jonathan.V**, le **08/08/2007** à **11:56**

Bonjour,

Je suis ingénieur informaticien. J'ai trouvé un concept assez intéressant que j'aimerais développer. Il s'agit d'offrir des services par le biais d'abonnements annuels et cela via le net. Mais j'ai quelques interrogations:

- Quel statut juridique choisir tout en sachant que je veux avoir le moins de charges et risques possibles et que je serai le seul employé?
- Etant étudiant et célibataire à combien s'élèveraient en moyenne les charges et frais liés à la création et à la vie de mon "entreprise"?
- Finissant mon cursus cette année pourrais-je revendre mon entreprise dans quelques temps? Et est-il possible de conserver cette activité tout en étant salarié au sein d'une grande société?

Merci d'avance pour vos réponses.